

Bulletin n° 2

Actualités

RÉGIME DE RETRAITE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO – RRPO

Après le refus du gouvernement fédéral de bonifier le régime de pension du Canada (RPC) en décembre 2013, la province de l'Ontario a décidé de mettre en place son propre système de retraite complémentaire (qui intéresse fortement le ministre des finances de l'Île du Prince Édouard¹ d'ailleurs, comme celui du Manitoba²) et obligatoire³. Le nouveau régime de retraite complémentaire sera en place début 2017. Destiné aux travailleurs n'ayant pas de régime de retraite d'employeur et administré par un organisme indépendant du gouvernement, le RRPO est caractérisé par des prestations indexées à l'inflation, un taux de cotisation de 3.8% divisés également entre employeur et salarié sur un gain maximum annuel de 90 000\$.

RÉGIMES DE RETRAITES DU SECTEUR MUNICIPAL

12 juin 2014 : Dépôt du projet de Loi numéro 3 à l'Assemblée Nationale. Les enjeux concernent notamment les points suivants :

- Le partage obligatoire 50-50 des coûts du service courant et des déficits pour tous les régimes à prestations déterminées ou assimilées ;
- La méthode de négociation et les modalités de l'arbitrage en cas de désaccord.
- la constitution d'un fonds de stabilisation afin de protéger les régimes d'éventuelles crises financières;
- la limite du coût du service courant, au 1^{er} janvier 2014, à 18 % de la masse salariale (20 % pour les policiers et pompiers);
- l'abolition de l'indexation automatique des rentes des participants actifs et la mise en place d'un mécanisme d'indexation lié à la santé financière des régimes;
- la protection des rentes de base des retraités et de la rente de conjoint survivant.

Le réseau FADOQ⁴ note la pertinence de mesures pour pérenniser les régimes de retraite, mais demande à ce que les retraités soient partie prenante des négociations et met en garde le gouvernement sur la transparence des processus.

¹ <http://www.ctvnews.ca/politics/finance-ministers-fail-to-reach-cpp-consensus-ontario-says-it-will-act-alone-1.1595304>

² <http://www.winnipegfreepress.com/local/Manitoba-watching-Ontarios-plan-for-provincial-pension-program-260949811.html>

³ Le texte de loi est disponible à l'adresse suivante : http://www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=en&Intranet=&BillID=3092, http://www.ontla.on.ca/bills/bills-files/41_Parliament/Session1/b056.pdf

⁴ <http://www.newswire.ca/fr/story/1376847/le-reseau-fadoq-souhaite-un-avenir-meilleur-aux-regimes-de-retraite>

La coalition syndicale pour la libre négociation est en désaccord avec le projet de loi car elle considère qu'il touche la rémunération qui a été négociée et lance l'opération autocollant « on n'a rien volé! »⁵.

Août 2014 : Dépôt de 44 mémoires⁶ dans le cadre de la Commission parlementaire.

20 septembre 2014 : Manifestation pour la libre négociation.

26 novembre 2014 : Journée d'action appelée le « grand dérangement ».

4 décembre 2014 : Adoption du projet de Loi à la suite de nombreuses modifications.

Il s'agit « d'un jour noir »⁷ pour la Coalition qui regroupe les employés municipaux syndiqués du Québec. Pour Yves Francoeur, le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, le gouvernement « ouvre une période noire dans les relations de travail dans les villes du Québec »⁸, l'AQDR « est choquée » et profondément déçue »⁹, pour la FTQ c'est « un jour de deuil pour le monde municipal »¹⁰ et la CSN qualifie le projet d'« excessif »¹¹.

Le Conseil du patronat « salue son adoption »¹², l'Union des municipalités est satisfaite et parle d'une « loi fondamentale et équilibrée au bénéfice de l'ensemble des contribuables »¹³.

Moins d'une semaine après son adoption, la Loi a été contestée auprès des tribunaux. D'abord par la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)¹⁴, puis par les retraités de la Ville de Québec¹⁵.

⁵ <http://www.newswire.ca/fr/story/1387443/debat-sur-l-avenir-des-regimes-de-retraite-la-coalition-syndicale-lance-l-operation-autocollants-on-n-a-rien-vole>

⁶ <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAT/mandats/Mandat-25473/memoires-deposes.html>

⁷ <http://www.scfp.qc.ca/nouvelles/3009/Jour-noir-pour-les-employes-municipaux-du-Quebec?langue=fr>

⁸ <http://www.newswire.ca/fr/story/1458547/adoption-du-projet-de-loi-3-sur-les-regimes-de-retraite-un-triste-jour-qui-marque-une-deterioration-majeure-du-climat-de-travail-a-montreal-yves-franc>

⁹ <http://www.newswire.ca/fr/story/1458413/projet-de-loi-3-l-aqdr-est-choquee-du-peu-d-ouverture-du-ministre-a-respecter-les-engagements-pris-a-l-egard-des-retraites>

¹⁰ <http://www.newswire.ca/fr/story/1458407/reaction-de-la-ftq-a-la-suite-de-l-adoption-du-projet-de-loi-no-3-sur-les-regimes-de-retraite-c-est-un-jour-de-deuil-pour-le-monde-municipal-ce-gouver>

¹¹ <http://www.newswire.ca/fr/story/1458397/la-csn-denonce-l-adoption-de-l-excessif-projet-de-loi-3>

¹² <http://www.newswire.ca/fr/story/1458703/adoption-du-projet-de-loi-3-le-conseil-du-patronat-du-quebec-satisfait-du-denouement>

¹³ <http://www.newswire.ca/fr/story/1458441/adoption-du-projet-de-loi-3-une-loi-fondamentale-et-equilibree-au-benefice-de-l-ensemble-des-contribuables-suzanne-roy>

¹⁴ <https://www.google.com/url?rct=j&sa=t&url=http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/12/09/005-fisa-regime-retraite-tribunaux.shtml&ct=ga&cd=CAEYACoUMTI4OTg3NjA2Nzg4NjA2MzAwOTcyG2ZHZjk3NGZiYTQ5MzNlZTI6Y2E6Znl6Q0E6Ug&usg=AFQjCNHQdgEA3L3jgNB-vMFAzdpC-SeqaA>

¹⁵ <https://www.google.com/url?rct=j&sa=t&url=http://fr.canoe.ca/argent/planifier/retraite/archives/2014/12/20141210-172923.html&ct=ga&cd=CAEYACoTNTg3MTQ0NTQ2MjU1NDQxNTkyMDIbZmFmOTc0ZmJhNDkzM2VIMjY0Y2E6Znl6Q0E6Ug&usg=AFQjCNEp7jHyRfSgefU9xNY6IhjtAgXLbA>